



## COMMUNIQUE DE PRESSE : PARUTION DU RAPPORT DE PLAIDOYER « UNE ALLIANCE FÉMINISTE POUR METTRE FIN AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET À LEURS ENFANTS AU MAGHREB »

Paris, 7 avril 2025 - A l'occasion de la Commission de la condition de la femme (CSW) a été publié un rapport de plaidoyer en faveur des droits des femmes et pour lutter contre les violences. Corédigé par un consortium d'associations féministes du Maghreb et de France (voir présentation ci-dessous), ce rapport met en lumière les obstacles qui continuent de limiter la protection des femmes et l'accès à l'égalité en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), 40% des femmes ont subi des violences conjugales physiques ou sexuelles au cours de leur vie<sup>1</sup>, un taux de prévalence qui place la région au deuxième rang mondial. Les mères célibataires, représentant 15% de la population, sont particulièrement vulnérables et discriminées, leur statut n'étant pas reconnu dans certains pays. Dans les trois pays, les survivantes de violences continuent de faire face à des défis qui fragilisent leur prise en charge et leur protection.

Les organisations de la société civile offrent une prise en charge complète aux femmes victimes de violences, incluant un soutien psychologique, juridique, médical et administratif. Bien qu'elles participent activement aux débats publics et proposent des réformes, les résistances politiques et socioculturelles demeurent fortes.

Les réflexions de certaines associations féministes se sont concrétisées dans le [rapport de plaidoyer](#) qui se structure autour de trois principales recommandations :

- Garantir une prise en charge holistique des femmes survivantes de violences
- Assurer la reconnaissance juridique du statut de mères célibataires afin de garantir l'égalité des droits pour tous les enfants
- Établir des lois successorales égalitaires



### Un séminaire pour enrichir les recommandations

Du 28 au 30 avril 2025, un séminaire réunira à Casablanca des représentantes des organisations de la sous-région. Le séminaire sera l'occasion de détailler les propositions du rapport et enrichir la réflexion autour des capacités d'action face aux crises et aux dynamiques anti-droits qui fragilisent les libertés individuelles et les droits des femmes.

<sup>1</sup> Données Banque Mondiale, 2020

**A propos de :**

AMAL pour la famille et l'enfant défend les droits des femmes et des enfants en situation d'extrême vulnérabilité en Tunisie, notamment les mères célibataires et les jeunes issus de milieux défavorisés.

BATIK International, association féministe de solidarité internationale, œuvre pour renforcer le pouvoir d'agir et de choisir des personnes en situation de vulnérabilité. Puisque les femmes sont à l'intersection de multiples discriminations, elles sont au centre des actions de BATIK Int.

Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF) est une organisation féministe indépendante engagée dans la promotion de l'égalité et des droits des femmes au Maroc.

L'INSAF œuvre depuis plus de 20 ans pour la protection et l'autonomisation des femmes et des enfants vulnérables au Maroc.

**Contact :**

Clara Di Leone Santullo

[plaidoyer@batik-international.org](mailto:plaidoyer@batik-international.org)